



ancenis-saint-gereon.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE N°2024-002 **Conseil municipal du douze février 2024**

Le Lundi Douze Février Deux Mil Vingt Quatre à Dix Neuf Heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Rémy ORHON, Maire d'Ancenis-Saint-Géréon.

Présents : Rémy ORHON, Mireille LOIRAT, Gilles RAMBAULT, Fanny LE JALLE, Florent CAILLET, Myriam RIALET, Bruno DE KERGOMMEAUX, Laure CADOREL, André-Jean VIEAU, Mélanie COTTINEAU, Marine MOUTEL-COCHAIS, Sébastien PRODHOMME, Christine RAMIREZ, Anthony MORTIER, Johanna HALLER, Olivier AUNEAU, Arnaud BOUYER, Sylvie ONILLON, Bruno FOUCHER, Carine MATHIEU, Fabrice CERISIER, Isabelle BOURSE, Patrice GOUDE, Vivien BRANCHEREAU, Jean-Noël GRIFFISCH, Julie AUBRY, Olivier BINET, Séverine LENOBLE, Nabil ZEROUAL, Sarah ROUSSEAU et Camille FRESNEAU conseillers municipaux.

Absent(e)s :

Excusée(s) : Renan KERVADEC, Katharina THOMAS, Nicolas RAYMOND, Cécile BERNARDONI,

Pouvoirs : Renan KERVADEC à Arnaud BOUYER, Katharina THOMAS à Julie AUBRY, Nicolas RAYMOND à Olivier BINET, Cécile BERNARDONI à Séverine LENOBLE.

Ont été désignés secrétaires de séance : Mélanie COTTINEAU et Sarah ROUSSEAU

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents ou représentés : 35
Date de la convocation : 6 février 2024
Date de la publication : 16 février 2024

2024-002 - AFFAIRES GENERALES - SIGNATURE DU MANIFESTE DE LOIRE

Rapporteur : Mireille LOIRAT

La situation géographique de la commune d'Ancenis-Saint-Géréon participe d'une relation intime au fleuve. La Loire est présente dans nos paysages, elle est un élément essentiel de notre quotidien. Pour les habitantes et les habitants d'Ancenis-Saint-Géréon, le fleuve fait partie de notre ADN. Il participe d'une bonne santé physiologique et psychologique des personnes vivant en proximité.

Ces dernières années, nous avons constaté de plus en plus de signaux alarmants, preuves de la dégradation de l'état de santé de notre fleuve. Le réchauffement climatique a des impacts sur son lit et la biodiversité avec laquelle il est interconnecté: baisse drastique du débit de l'eau et altération de la qualité de l'eau, perturbation de ses cycles et du transport des sédiments, disparition d'espèces et détérioration des milieux.

En tant qu'élu, nous avons la responsabilité de protéger tous les habitantes et les habitants de la commune, qu'ils soient humains ou non humains.

Le Manifeste de Loire est une proposition tout à la fois écologique, juridique, politique et culturelle pour prendre soin du fleuve et de son bassin versant, une piste pour faire émerger d'autres manières de faire et de vivre avec le fleuve.

En signant le Manifeste de Loire, nous, conseil municipal d'Ancenis-Saint-Géréon, affirmons notre attachement au fleuve et notre volonté de ne pas lui nuire. Collectivité riveraine, nous avons une responsabilité directe sur son bon fonctionnement, à travers les politiques publiques que nous menons: perméabilité du sol, gestion du réseau d'eaux pluviales, pratiques d'entretien des espaces verts, économies d'eau...

Par ce vœu qui accompagne la signature du Manifeste, nous invitons l'ensemble des habitantes et habitants de la commune à prendre part à cette démarche.

Le manifeste est rédigé comme suit :

*« Pour la reconnaissance des voix et des droits de Loire
Par le collectif vers un parlement de Loire*

De l'alerte à l'action

Nous, Ligérien-nes ou solidaires des habitant-es du bassin de Loire, membres de la communauté des vivants, participons d'un même milieu dont nous sommes interdépendant-es. Nos vies dépendent du fleuve.

Nous sommes Loire

«De l'océan à la montagne et de la montagne à l'océan, je suis le fleuve et le fleuve est moi.»

Nous sommes tout-es composé-es d'eau. Nous sommes l'eau de Loire que nous buvons et qui nous nourrit. Notre communauté vivante est indivisible et indissociable.

L'eau de Loire coule dans nos veines, irrigue notre système sanguin à l'image du réseau hydrographique du bassin versant composé d'un réseau d'affluents, rivières, ruisseaux, qui se déploie sur un cinquième du territoire hexagonal.

Nous sommes intimement lié-es aux sources et à l'estuaire, solidaires des humains et non humains, de l'amont et de l'aval. Nous sommes dépendant-es de ses sols, ses nappes, ses pluies, ses eaux, ses berges et des fluctuations de ses cycles. Notre état physique, psychique et émotionnel découle de la bonne santé du fleuve.

A l'écoute des SOS de Loire

Le fleuve nous alerte : baisse drastique du débit et altération de la qualité de l'eau, perturbation de ses cycles et du transport des sédiments, disparition d'espèces et détérioration des milieux.

Ce mauvais état de santé de Loire, accentué par les bouleversements climatiques, est la conséquence de la surexploitation des ressources, de l'artificialisation et la destruction des sols, des pollutions de l'air, du sol et de l'eau et des diverses entraves à la libre circulation de l'eau, des vivants et des sédiments.

Nous prenons acte de ces diagnostics, posés par les scientifiques, les naturalistes, les passionné·es, les militant·es et usager·ères qui, depuis plusieurs décennies, défendent le fleuve et témoignent d'une Loire vivante.

Considérant la nécessité de se mobiliser autour de valeurs communes, nous lançons ce manifeste de Loire.

Je m'engage pour Loire

1. Participant d'un même écosystème, je m'engage à porter attention et à prendre soin de ce milieu de vie ligérien. Je cohabite dans le respect des besoins écologiques de chacun·e, dont je m'attache à prendre connaissance.

2. Ressentant que mes attachements au milieu peuvent être assez puissants pour transformer mes relations au territoire, je cultive des savoirs mêlés, à la fois scientifiques, sensibles autant que pratiques. Je partage expériences et vécus et je revendique une éducation pour tous·tes au fleuve.

3. Reconnaisant que les décisions et projets qui nuisent aux équilibres de Loire portent atteinte à ma communauté de vie ligérienne, je plaide pour qu'elle soit défendue et représentée au sein des instances décisionnelles actuelles et à venir.

4. Considérant les limites des politiques publiques de planification, les échecs des stratégies productivistes et extractivistes, j'appelle à revoir la négociation avec et en faveur du vivant, à l'échelle du bassin versant. Par la convocation de nouveaux imaginaires, j'aspire à ce que Loire – de ses sources, zones humides et confluences et jusqu'à son estuaire – soit au cœur des prises de décision individuelles et collectives.

5. Convaincu·e de la nécessité d'une reconnaissance écologique, juridique, politique et culturelle du fleuve et de son bassin versant, j'invite et participe à la création d'une Déclaration de Loire, inspirée de celle des fleuves et rivières. Je signe ce manifeste pour défendre Loire, pour les générations futures, pour la vie et le cycle de l'eau, en solidarité avec les communs naturels qui ont contribué, au fil des siècles, à l'habitabilité de la Terre.

Nul n'est censé ignorer la Loire. »

CONSIDERANT que l'état de santé de la Loire nécessite une protection juridique ;

CONSIDERANT que la dégradation du fleuve a des impacts en santé physique et psychologique des habitantes et des habitants de notre commune et au-delà ;

CONSTATANT la dégradation de notre fleuve et les impacts importants sur la biodiversité qu'il abrite ;

CONSTATANT que malgré les différentes campagnes de sensibilisation, les alertes multiples de la communauté scientifique et politique, la Loire continue à être polluée et à se dégrader.

Il est proposé que le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après un vote dont le résultat est le suivant :

Présents ou représentés : 35

Votants : 35

Abstentions : 0

Exprimés : 35

Pour : 35

Contre : 0

AUTORISE monsieur le Maire, au nom du Conseil municipal, à signer le manifeste de la Loire.

Pour extrait,
Le Maire,
Rémy ORHON



Les secrétaires de séance,
Mélania COTTINEAU



Sarah ROUSSEAU



Publication sur le site internet le :
Transmission au contrôle de légalité le :

19 FEV. 2024